

RÉSEAUX

Le Réseau mondial des réserves de biosphère est soutenu par les différents réseaux régionaux, sous-régionaux ou thématiques ci-après :

Le **Réseau des réserves de biosphère de l'Afrique (AfrimAB)** a été créé en 1996 et réunit 33 pays d'Afrique.

Le **Réseau ArabMAB** a été officiellement lancé en 1997 et représente 18 pays arabes.

Le **Réseau des réserves de biosphère d'Asie de l'Est** a été créé en 1994. À ce jour, il regroupe la Chine, la Fédération de Russie, le Japon, le Kazakhstan, la Mongolie, la République de Corée et la République populaire démocratique de Corée.

EuroMAB réunit l'ensemble des réserves de biosphère d'Europe et d'Amérique du Nord. Créé en 1987, il est actuellement, avec 53 pays, le plus vaste réseau régional du MAB.

Le **Réseau ibéro-américain des réserves de biosphère du MAB (IberoMAB)** a été créé en 1992. Il compte 22 pays d'Amérique latine et des Caraïbes, l'Espagne et le Portugal.

Le **Réseau des réserves de biosphère du Pacifique (PacMAB)** a été créé en 2006 et comprend les États fédérés de Micronésie, Kiribati, les Palaos, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Samoa et les Tonga.

Le **Réseau MAB pour l'Asie du Sud et l'Asie centrale (SACAM)** a été créé en 2002 et rassemble l'Afghanistan, le Bangladesh, le Bhoutan, l'Inde, l'Iran, le Kazakhstan, les Maldives, le Népal, le Pakistan et Sri Lanka.

Le **Réseau des réserves de biosphère d'Asie du Sud-Est (SeaBRnet)** a été créé en 1998. À ce jour, il comprend le Cambodge, la Chine, l'Indonésie, le Japon, la Malaisie, le Myanmar, les Philippines, la République démocratique populaire lao, la Thaïlande et le Viet Nam.

Le **Réseau des réserves de biosphère de l'Atlantique Est (REDBIOS)** a été créé en 1994. Il comprend les îles Canaries (Espagne), le Cap Vert, la Guinée-Bissau, Madère et les Açores (Portugal), la Mauritanie, le Maroc, Sao Tomé-et-Principe et le Sénégal.

Le **Réseau méditerranéen de réserves de biosphère** a été créée en 2015 et est composé de l'Algérie, la Bulgarie, la Croatie, la Slovaquie, l'Espagne, la France, la Grèce, Israël, l'Italie, le Liban, le Maroc, le Monténégro, le Portugal et la Tunisie.

Le **Réseau mondial des réserves de biosphère insulaires et côtières** a été créé en 2012 et regroupe 22 pays. Il vise à étudier, appliquer et diffuser des stratégies pour préserver la biodiversité et le patrimoine des régions insulaires, marines et côtières, à promouvoir le développement durable et à faciliter l'adaptation au changement climatique ainsi que l'atténuation de ses effets.

PARTENARIATS

Seule la collaboration dans le cadre de vastes partenariats permet de relever avec succès des défis mondiaux et d'obtenir des effets durables et à long terme.

Le MAB travaille de concert avec d'autres organismes des Nations Unies, des partenaires internationaux et nationaux, des gouvernements, des ONG, les milieux universitaires et le secteur privé et s'efforce de promouvoir la coopération Nord-Sud et Sud-Sud. On peut notamment citer les partenariats suivants :

Le **Projet de survie des grands singes (GRASP)**. Cette alliance réunit 95 partenaires, parmi lesquels des organismes des Nations Unies, des pays où se trouvent des aires d'extension des grands singes et d'autres où il n'y en a pas, des organisations internationales, des organisations chargées de la conservation et des entreprises privées. Elle vise à lever la menace d'extinction imminente à laquelle sont confrontés les gorilles, les chimpanzés, les bonobos et les orangs-outans. Plusieurs réserves de biosphère abritent des grands singes.

Financé par le **Gouvernement flamand de Belgique**, le projet triennal « Réserves de biosphère en tant qu'outil de gestion des zones côtières et des îles dans le Pacifique Sud-Est (BRESEP) » est mis en œuvre au Chili, en Colombie, en Équateur, au Panama et au Pérou.

L'**Agence coréenne de coopération internationale (KOICA)** finance le projet « L'économie verte dans les réserves de biosphère (GEBR) » au Ghana, au Nigéria et en République-Unie de Tanzanie.

Les **îles de Jeju (République de Corée)** et de **Minorque (Espagne)** appuient et financent les activités du Réseau mondial des réserves de biosphère insulaires et côtières.

Le **Ministère espagnol de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement (MAGRAMA)** finance des projets en faveur de la création et de la reforestation des réserves de biosphère haïtiennes de La Selle et de La Hotte. Il finance également un projet visant à établir un plan de gestion durable pour la Réserve de biosphère du Lac Bosomtwe au Ghana, ainsi qu'un projet de réintroduction de la faune sauvage sahélo-saharienne dans la réserve de Safia, au Maroc.

MAGRAMA et le groupe HBD financent également le projet « Halte au plastique – un petit geste à notre portée », qui est mis en œuvre dans la réserve de biosphère de l'île de Principe (Sao Tomé-et-Principe). Le projet vise à encourager les communautés locales à éliminer les matières plastiques de l'écosystème et à améliorer leur accès à l'eau potable.

La **Politique scientifique fédérale belge (BELSPO)** et le Programme MAB ont signé un accord quinquennal en vue de fournir un soutien au Programme MAB et aux réserves de biosphère en Afrique. Cet appui couvrira un large éventail d'activités, en particulier des études scientifiques.

Procter & Gamble soutient activement le projet de « Renforcement de la réserve de biosphère de l'arganeraie » au Maroc.

ÉDUCATION ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Le Programme MAB contribue aux efforts mondiaux d'enseignement et de renforcement des capacités par le biais d'ateliers, de cours de formation, de programmes éducatifs et de partenariats avec des établissements professionnels et éducatifs, notamment les suivants :

L'**École régionale post-universitaire d'aménagement et de gestion intégrés des forêts et territoires tropicaux (ERAIFT), Centre de catégorie 2 de l'UNESCO** à l'Université de Kinshasa (République démocratique du Congo), est le premier centre de catégorie 2 du MAB en Afrique. Il forme chaque année une soixantaine d'experts originaires de pays francophones et lusophones en Afrique.

Le **Centre international sur les réserves de biosphère méditerranéennes, Centre de catégorie 2 placé sous l'égide de l'UNESCO** situé à Castellet à la Gornal (Espagne), est financé par la Fondation Abertis. Il offre à l'ensemble des pays méditerranéens une excellente plate-forme de coopération sur les questions liées aux réserves de biosphère.

Il existe actuellement 47 programmes de jumelage et de mise en réseau des universités/chaires UNESCO liés à des réserves de biosphère et au développement durable.

Formations destinées aux gestionnaires de réserves de biosphère insulaires et côtières. Depuis 2013, l'île de Jeju (République de Corée) et le Programme MAB organisent des formations annuelles pour les gestionnaires de réserves de biosphère insulaires et côtières.

Par ailleurs, le Programme MAB consacre d'éminents travaux menés dans les réserves de biosphère en attribuant différentes récompenses :

La **Bourse du MAB pour jeunes scientifiques** est attribuée chaque année à six jeunes chercheurs pour appuyer leur recherche sur les écosystèmes, les ressources naturelles et la biodiversité.

Le **Prix du Sultan Qabus pour la préservation de l'environnement** est décerné aux auteurs de contributions éminentes à l'aménagement ou à la préservation de l'environnement, conformes aux politiques, buts et objectifs de l'UNESCO et correspondant aux programmes de l'Organisation dans ce domaine.

La **Bourse Michel Batisse** est octroyée en mémoire de Michel Batisse lors de chaque session du Conseil international de coordination du MAB. Elle récompense l'excellence de la gestion des réserves de biosphère.



2016-2017

PROGRAMME SUR L'HOMME ET LA BIOSPHERE

Le Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB) est un programme scientifique intergouvernemental visant à établir une base scientifique afin d'améliorer les relations entre les individus et leur environnement. Il associe sciences exactes, naturelles et sociales pour améliorer les moyens de subsistance des populations et sauvegarder des écosystèmes naturels et gérés, promouvant ainsi des approches novatrices du développement économique qui sont socialement et culturellement adaptées et viables du point de vue environnemental.

NOTRE VISION est celle d'un monde dans lequel les individus ont conscience de leur avenir commun et de leurs interactions avec notre planète, et œuvrent ensemble, de manière responsable, à l'édification de sociétés prospères en harmonie avec la biosphère. Le Programme MAB et son Réseau mondial des réserves de biosphère (RMRB) sont au service de cette vision au sein comme en dehors des réserves de biosphère.

NOTRE MISSION pour la période 2015-2025 consiste :

- ▶ à développer et à renforcer des modèles de développement durable dans le cadre du RMRB ;
- ▶ à partager les expériences et les enseignements tirés, et à faciliter la diffusion et l'application de ces modèles à l'échelle mondiale ;
- ▶ à soutenir l'évaluation et la gestion de grande qualité des réserves de biosphère, les stratégies et les politiques de développement durable et de planification, ainsi que des institutions responsables et résilientes ;
- ▶ aider les États membres et les parties prenantes à atteindre les objectifs de développement durable en partageant les expériences et les enseignements tirés de l'étude et de la mise à l'essai des politiques, des technologies et des innovations pour une gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles, ainsi que pour l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets.

Programme sur l'Homme et la biosphère
Division des sciences écologiques et des sciences de la Terre de l'UNESCO
UNESCO

7, place de Fontenoy • F-75352 Paris 07 SP
Tel : (33) 1 45 68 41 51

E-mail : mab@unesco.org • www.unesco.org/mab
Facebook : www.facebook.com/manandbiosphere





©Taka Bonerate Biosphere Reserve



©SMGG/Alojse Mendoza



©Gandeman



©Ronja Krebs

COMMENT FONCTIONNE LE MAB ?

La structure intergouvernementale de l'UNESCO offre un cadre au MAB pour aider les gouvernements nationaux en leur apportant une assistance technique et des conseils scientifiques à l'appui de la planification et de la mise en œuvre de programmes de recherche et de formation.

Les pays participants mettent en place des **comités nationaux du MAB** qui assurent une participation nationale maximale au programme international, en définissant et mettant en œuvre les activités de chaque pays. Le MAB fonctionne actuellement par l'intermédiaire des 158 comités nationaux existants, répartis parmi les 195 États membres et 9 États membres associés de l'UNESCO.

L'agenda du Programme MAB est défini par son principal organe directeur, le **Conseil international de coordination**. Le Conseil du MAB est composé de 34 États membres élus par la Conférence générale de l'UNESCO. Il élit un président et cinq vice-présidents originaires de chacune des régions géopolitiques de l'UNESCO, l'un d'entre eux faisant office de rapporteur. Ils constituent le Bureau du MAB.

Le **Secrétariat du MAB** est basé à la Division des sciences écologiques et des sciences de la Terre de l'UNESCO et travaille en étroite coopération avec les différents bureaux hors Siège du monde entier afin de coordonner les travaux du Programme MAB aux niveaux national et régional. Son personnel met à profit une expertise dans des disciplines nombreuses et variées.

Le MAB est **financé par le budget ordinaire de l'UNESCO et mobilise des fonds-en-dépôt** octroyés par des États membres, des sources bilatérales et multilatérales, ainsi que des fonds **extrabudgétaires** fournis par des pays, le secteur privé et des institutions privées. Les activités liées au MAB sont financées au plan national. Le Programme peut accorder des fonds d'amorçage afin d'aider des pays à élaborer des projets et/ou à obtenir des contributions appropriées au titre de partenariats.



Le 4^e Congrès mondial des réserves de biosphère s'est tenu du 14 au 17 mars 2016 à Lima, au Pérou. Il a été organisé par le Secrétariat du Programme MAB, le Ministère de l'environnement du Pérou (MINAM) et son Service national des aires naturelles protégées par l'État (SERNANP) et le Comité national du MAB du Pérou.

Le Congrès, qui s'est tenu pour la première fois hors d'Europe, a rassemblé plus d'un millier de participants originaires de 115 pays qui se sont penchés sur les questions liées à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, des objectifs de développement durable (ODD) et de l'Accord de Paris sur les changements climatiques, telles que, entre autres, l'éducation en vue du développement durable, les économies et les sociétés vertes, la biodiversité, le changement climatique et la protection et l'utilisation durable des ressources.

La Déclaration de Lima et le Plan d'action de Lima pour le Programme MAB de l'UNESCO et son Réseau mondial des réserves de biosphère (2016-2025), qui serviront de feuille de route pour les dix prochaines années, ont été adoptés à l'issue du Congrès.

UNE NOUVELLE FEUILLE DE ROUTE POUR LE PROGRAMME MAB

Afin d'apporter une réponse vigoureuse aux défis actuels que pose le développement mais aussi de prendre en compte les opportunités qu'il offre dans les années à venir, notamment la réalisation des objectifs de développement durable et la mise en œuvre de l'Accord sur les changements climatiques adopté à Paris en 2015, le Conseil du MAB a adopté une nouvelle Stratégie du MAB (2015-2025) ainsi que le Plan d'action de Lima (2016-2025).

La **STRATÉGIE DU MAB** vise à aider les États membres et les parties prenantes à préserver la biodiversité, restaurer et améliorer les services écosystémiques, et favoriser l'utilisation durable des ressources naturelles. Elle entend contribuer à construire des sociétés durables, saines et équitables et des établissements humains prospères en harmonie avec la biosphère. Elle vise également à faciliter la science de la biodiversité et de la durabilité, l'éducation au service du développement durable et le renforcement des capacités, et à soutenir l'atténuation et l'adaptation à l'évolution climatique et à d'autres aspects du changement environnemental mondial.

Le **PLAN D'ACTION DE LIMA** accorde une place importante à la construction de sociétés prospères en harmonie avec la biosphère. Il vise à atteindre les objectifs de développement durable et à mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030, au sein des réserves de biosphère et ailleurs, grâce à la diffusion mondiale des modèles de durabilité développés dans les réserves de biosphère. Il est présenté comme une matrice, structurée autour des domaines d'action stratégiques prévus par la Stratégie du MAB 2015-2025. Il établit les résultats, les actions et les réalisations visés, qui contribueront à la mise en œuvre efficace des objectifs stratégiques prévus par la Stratégie du MAB. Il désigne également les entités responsables de la mise en œuvre, ainsi que les échéances et les indicateurs de performance.

Les comités nationaux et les réseaux du MAB sont vivement encouragés à utiliser la Stratégie du MAB 2015-2025 et le Plan d'action de Lima 2016-2025 en tant que principaux documents de référence pour préparer leurs propres stratégies et plans d'action. Ces derniers doivent être basés sur les réalités et les impératifs nationaux et régionaux et contribueront à traiter ces questions et à mettre en œuvre le Plan d'action de Lima à l'échelle mondiale.

QUE SONT LES RÉSERVES DE BIOSPHERE ?

Les réserves de biosphère sont des « lieux d'apprentissage du développement durable ». Ce sont des sites qui permettent de tester des approches interdisciplinaires afin de comprendre et de gérer les changements et les interactions entre systèmes sociaux et écologiques, y compris la prévention des conflits et la gestion de la biodiversité. Ce sont des endroits qui apportent des solutions locales à des problèmes mondiaux.

Les réserves de biosphère comprennent des écosystèmes terrestres, marins et côtiers. Chaque réserve favorise des solutions conciliant la conservation de la biodiversité et son utilisation durable.

La candidature des réserves de biosphère est présentée par les gouvernements nationaux. Les réserves restent placées sous la juridiction souveraine des États où elles se trouvent. Leur statut est reconnu au plan international.

Les réserves de biosphère se composent de trois zones interdépendantes visant à remplir trois fonctions liées, qui sont complémentaires et se renforcent mutuellement :

- ▶ L'aire (les aires) centrale(s) comprend (comprennent) une zone strictement protégée qui contribue à la conservation des paysages, des écosystèmes, des espèces et de la variation génétique.
- ▶ La zone tampon entoure ou jouxte l'aire (les aires) centrale(s) et est utilisée pour des activités compatibles avec des pratiques écologiquement viables susceptibles de renforcer la recherche, le suivi, la formation et l'éducation scientifiques.
- ▶ L'aire de transition est la zone où les communautés encouragent des activités économiques et humaines durables des points de vue socioculturel et écologique.

LE RÉSEAU MONDIAL DES RÉSERVES DE BIOSPHERE (RMRB)

Le Réseau mondial des réserves de biosphère (RMRB) est un réseau dynamique et interconnecté de sites d'excellence. Il encourage l'intégration harmonieuse entre les populations et la nature en vue de promouvoir le développement durable par le dialogue participatif, le partage des connaissances, la réduction de la pauvreté, l'amélioration du bien-être humain, le respect des valeurs culturelles et le renforcement des capacités à faire face au changement climatique. Il favorise la collaboration Nord-Sud et Sud-Sud et représente un outil à nul autre pareil de coopération internationale par le biais de l'échange d'expériences et de savoir-faire, du renforcement des capacités et de la promotion de bonnes pratiques.

Le RMRB réunit des milieux naturels dont le but est la recherche interdisciplinaire, le renforcement des capacités, la gestion et l'expérimentation. Il combine de façon innovante des solutions économiques, environnementales et énergétiques de remplacement au service du développement durable.

Il existe **669** réserves de biosphère dans **120** pays, dont **16** sites transfrontaliers. Elles se répartissent comme suit :

- 70** dans **28** pays d'Afrique
- 30** dans **11** pays dans la région des États arabes
- 142** dans **24** pays d'Asie et du Pacifique
- 302** dans **36** pays d'Europe et d'Amérique du Nord
- 125** dans **21** pays d'Amérique latine et des Caraïbes

Les réserves de biosphère du monde entier couvrent une superficie terrestre et marine totale de plus de **1 045 millions** d'hectares. Plus de **98 millions** de personnes vivent dans une réserve de biosphère.

* en avril 2016.

Structure d'une réserve de biosphère modèle

